

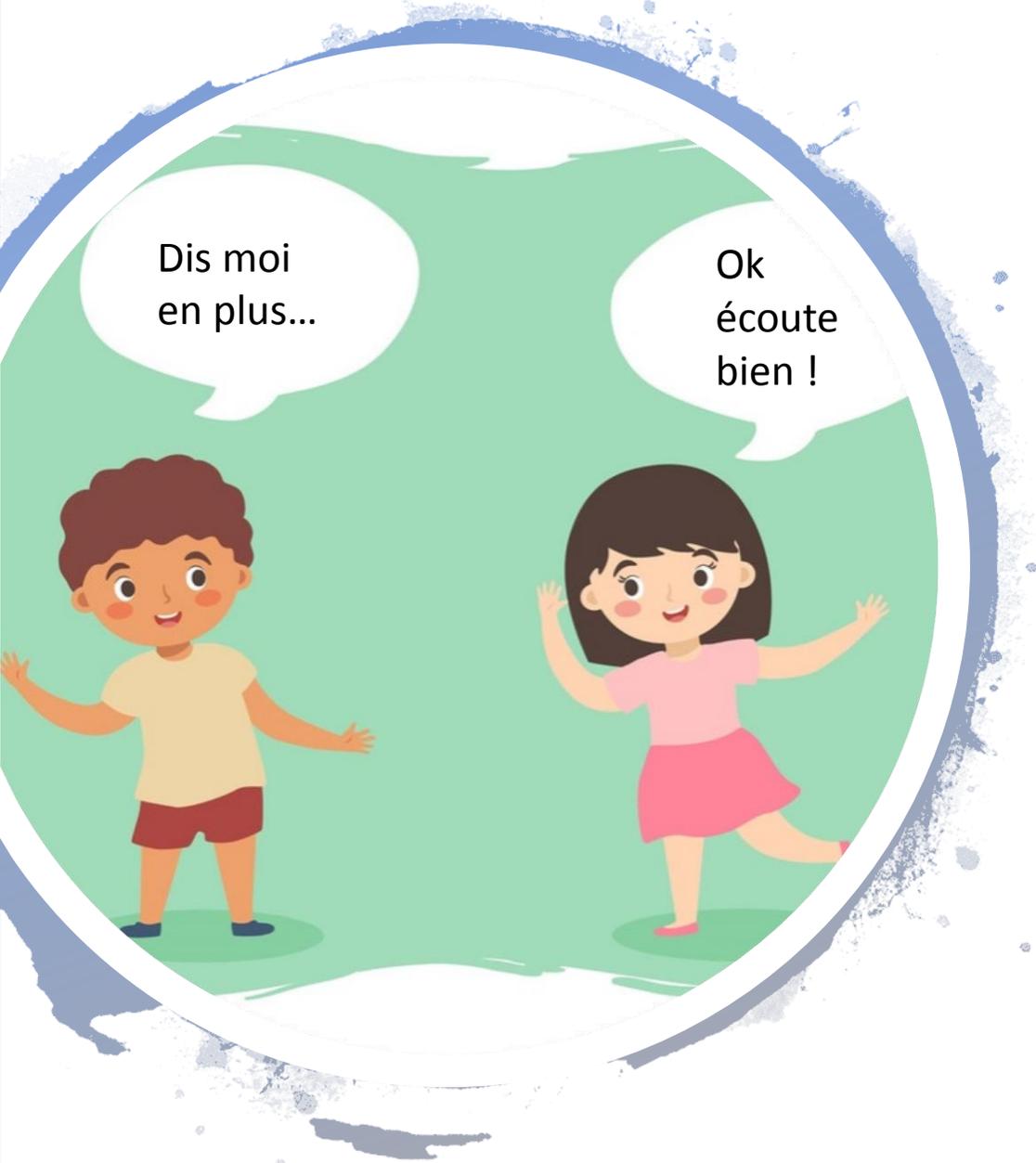
# COMPOSTAGE COMMUNAL

PROJET MIS EN PLACE PAR  
LA COMMISSION ENVIRONNEMENT  
DU CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS ET JEUNES

\*

TIGNIEU-JAMEYZIEU





# Pourquoi ce projet ?

Nous sommes partis d'un constat simple :

**Nous produisons trop de déchets !**

Aujourd'hui on sait trier et on sait recycler le plastique, le verre, le carton... alors pourquoi pas nos déchets organiques ?

**Bonne idée mais comment ?**



TOUS AU COMPOST !

Nous voulons aussi poursuivre la sensibilisation des habitants au tri et à la propreté dans notre commune.



**En produisant notre propre compost...**





## Qu'est-ce que c'est le compost ?

Le compost est issu de la décomposition de nos déchets organiques : déchets ménagers comme les épluchures de fruits ou de légumes ou déchets verts comme les feuilles mortes de nos jardins...

Cette décomposition est permise par l'intervention de micro-organismes présents dans le sol (des vers, des champignons, des bactéries...) qui se nourrissent d'une partie des déchets compostables.

En quelques mois, on obtient donc du terreau.

C'est donc un moyen de recycler certains de nos déchets en leur donnant une seconde vie dans un autre usage et ainsi de réduire notre impact sur l'environnement et notre empreinte carbone.

# C'est un cycle...

On forme une boucle.

On mange nos légumes, on jette nos épluchures au composteur, on laisse le temps agir pour fabriquer le compost et on peut ensuite utiliser ce compost comme engrais pour faire pousser d'autres légumes !





## Comment ça marche exactement le compostage ?

C'est facile ! On a besoin de 3 bacs :

Un premier bac d'apport ou de stockage dans lequel on dépose nos déchets compostables.

Un second bac de maturation dans lequel on transfère le contenu du premier bac pour faire mûrir (c'est-à-dire décomposer et pourrir) nos déchets qui deviendront alors du compost.

Et le troisième bac alors ?

Le troisième bac est un bac de structurant (qui contient du broyat de branches). Une pelletée de structurant doit être ajoutée au bac d'apport pour permettre aux déchets frais de se décomposer dans les meilleures conditions.



**T**r**a**v**a**i**l**

**p**ar**t**ag**é**

Les micro-organismes et les vers de terre dégradent nos déchets mais il faut les aider un peu... en mélangeant régulièrement pour aérer et réguler l'humidité du bac de maturation.

En 9 à 12 mois, on obtient un compost mûr et prêt à être utilisé comme engrais.

MIAM MIAM



# Bacs protégés ?

Tout ce qui est compostable peut intéresser nos amis les rongeurs qui se feraient un plaisir de venir manger nos déchets organiques.

C'est pourquoi les bacs à compost sont tous équipés de grille anti-rongeurs.

La réussite de la mise en place du compostage dépend donc d'une bonne utilisation des bacs.

Nous devons donc indiquer clairement à quoi sert chaque bac et ce qu'on peut mettre ou ne pas mettre à l'intérieur.





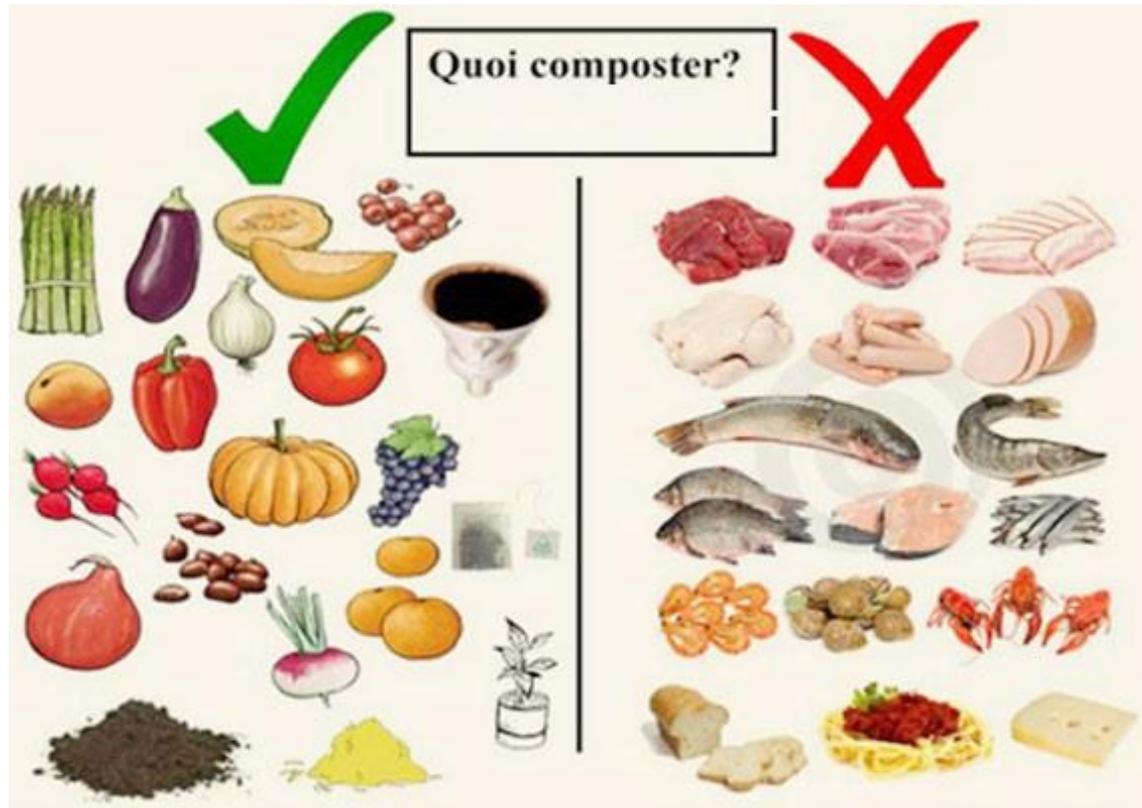
# Que peut-on mettre au composteur ?

- Légumes crus : épluchures, les peaux de banane, les morceaux...
- Le marc de café, le thé (avec filtre et sachet)
- Les fleurs coupées
- Les coquilles d'œufs



# Qu'est-ce qu'il est interdit de mettre au composteur ?

- Les poissons
- Les viandes
- Les sauces et les matières grasses
- Les viennoiseries, le pain, les céréales
- Des cailloux, de la terre, des grosses branches...
- De l'herbe fraîche
- Toutes les matières non-biodégradables (verre, plastique...)



FACILE



Et dans le bac de structurant ?



- Du broyat de branches
  - Des feuilles mortes séchées
- (donc les feuilles tombées des arbres à l'automne)

ENSUITE IL FAUT ÉVIDEMMENT INFORMER

Allô ?  
Vous m'entendez ?





**BAC DE  
STRUCTURANT**

Une pelletée à  
chaque apport  
dans le bac de  
déchets frais

**BAC DE STOCKAGE DE  
DECHETS FRAIS**

Lister les déchets  
autorisés et ceux  
interdits

**BAC DE  
MATURATION**

Ne pas introduire de  
déchets dans ce bac

**On met en place des panneaux d'information**

**Pour chaque bac et dans chaque site**

Et pourquoi pas en parler autour de nous ?

- Dans les écoles
- Dans le TJ Infos
- Sur le site de la mairie et sur la page facebook
- En faisant une réunion avec les habitants ?



# Dans notre Commune

Nous avons pensé que l'installation de compostage communal serait nécessaire sur 3 sites.

3 bacs par site ce qui fait un total de 9 bacs.



On les met où ?

Je te montre

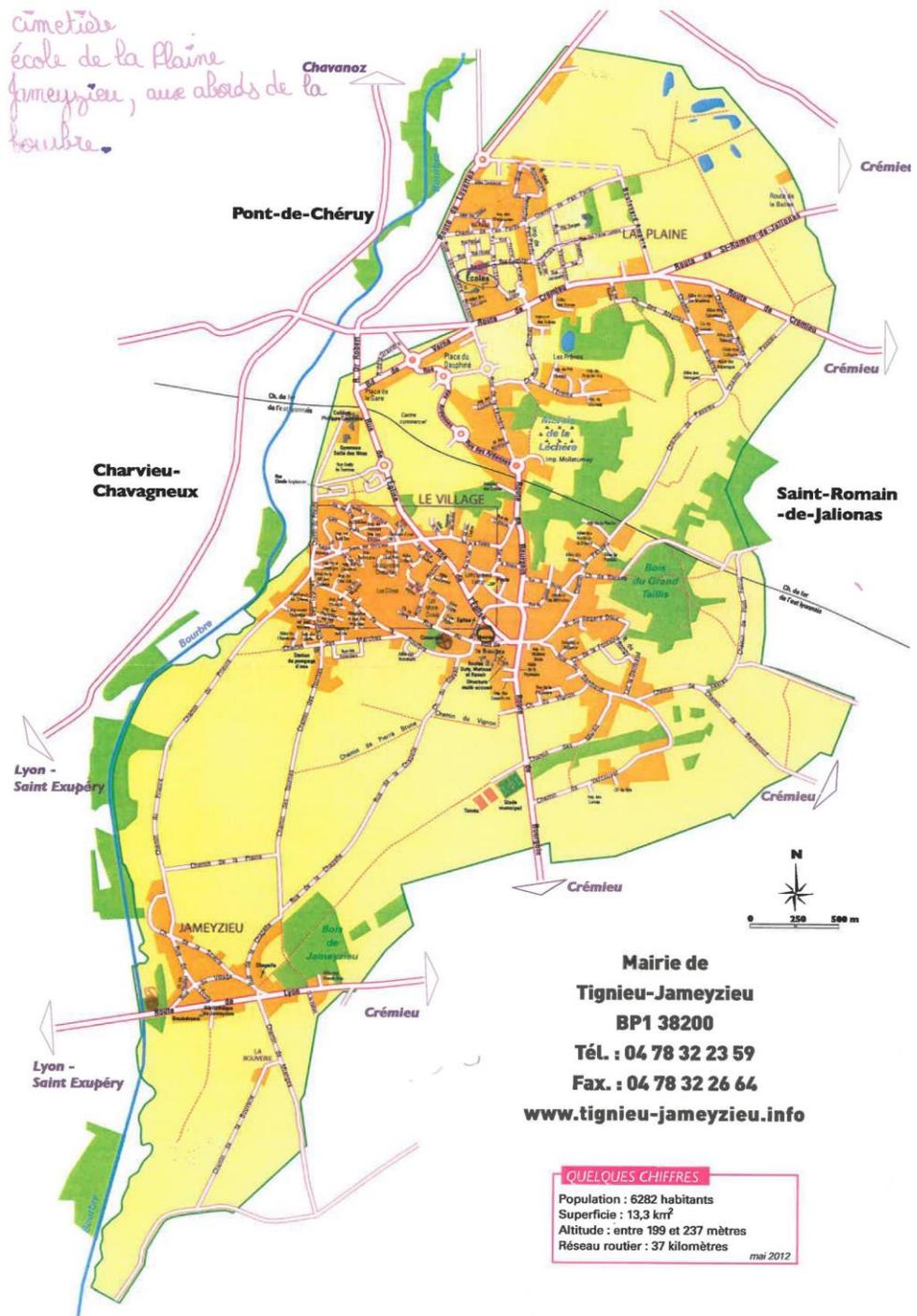


# Les sites de compostages

- Devront être situés dans des lieux mi-ombragés
- Pas trop proches des habitations
- Accessibles à tous (bord de chemin ou accessible en camionnette par le service technique)
  
- Village : Cimetière
- Jameyzieu : aux abords de la Bourbre
- La Plaine: à côté de l'école



Cimetière  
école de la Plaine  
Jamezyieu, aux abords de la  
Bourbe.



**Mairie de**  
**Tignieu-Jamezyieu**  
**BP1 38200**  
**Tél. : 04 78 32 23 59**  
**Fax. : 04 78 32 26 64**  
**[www.tignieu-jamezyieu.info](http://www.tignieu-jamezyieu.info)**

**QUELQUES CHIFFRES**  
Population : 6282 habitants  
Superficie : 13,3 km<sup>2</sup>  
Altitude : entre 199 et 237 mètres  
Réseau routier : 37 kilomètres  
mai 2012

# Présentation des sites possibles sur la carte de notre ville



## Et qui va se servir des composteurs ?

- Les cantines scolaires
- Les habitants de la commune
- Le service technique

Ils vont venir déposer leurs déchets dans les composteurs...



# Les utilisations du compost dans notre commune

- Le service technique pourra utiliser le compost comme engrais dans les espaces verts de la ville.
- A terme une partie pourrait être mise à disposition des Tignolands et Tignolandes...pourquoi pas pour un jardin collectif ?

- Dans les jardinières publiques
- Au monument aux morts
- Dans les potagers scolaires
- Dans les jardins
- ...





## Et qui va s'en occuper ?

C'est avant tout le service technique même qui veillera au bon fonctionnement et qui passera les déchets dans les bacs de maturation régulièrement.

C'est aussi l'affaire de tous.



# Combien ça va coûter ?

- On a demandé un devis pour l'installation des sites. Cela coûterait environ 1600 euros.
- Les bacs sont garantis 7 ans.
- Il faut ajouter à ça les panneaux d'informations sur les bacs et peut-être penser à flécher les sites pour informer. Nous attendons encore une réponse.

# Budget prévisionnel

Descriptif	Quantité	Montant TTC en euros
Bac composteur collectif 800L bois autoclave	9	1175
Grille anti-rongeur pour composteur bois	9	367
Mélangeur acier pour composteur	3	56
Plaque alu imprimée et perforée A3 pour bac	9	215
Autre signalétique	3	500
	<b>Total</b>	<b>Environ 2300 Euros</b>



MERCI DE NOUS AVOIR PERMIS DE  
PRÉSENTER CE PROJET AUJOURD'HUI

